

27 novembre 1992 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée au quotidien jordanien "Al Dustour" le 27 novembre 1992, sur les relations franco- jordaniennes, la conférence internationale pour la paix au Proche-Orient et la position française vis-à-vis des pays arabes après la guerre du Golfe.

QUESTION.- Pourriez-vous nous parler précisément des buts de votre visite dans la région et dire quelle signification revêt le choix du moment où intervient cette visite ?

- LE PRESIDENT.- Cette seconde visite officielle que j'effectue à l'invitation de Sa Majesté le Roi Hussein a une double signification.

- D'abord elle souligne la constance de nos relations bilatérales et personnelles et l'importance que j'attache à maintenir avec la Jordanie une relation aussi suivie que possible. Comme vous le savez, je m'entretiens très régulièrement avec le Roi Hussein dont j'apprécie beaucoup les analyses et je me réjouis d'être ici en Jordanie pour évoquer à nouveau un certain nombre de dossiers dont, naturellement, ceux du Proche-Orient.

- Ensuite, plus largement, ma visite traduit l'intérêt que la France porte à cette région du monde aussi bien sous l'angle de sa stabilité politique que de son développement. Elle témoigne de la permanence de nos intérêts dans cette région à laquelle nous unissons depuis longtemps des liens étroits. Le Proche-Orient vit à l'heure des conflits. Un processus de paix, a été lancé l'année dernière. Dans ce contexte, j'ai souhaité venir moi-même adresser mes encouragements à la Jordanie comme à Israël. Permettez-moi, sur ce point, d'insister sur l'importance que j'attache, au plan des symboles, à me rendre, au cours d'un même voyage, dans ces deux pays voisins.

QUESTION.- C'est la première visite officielle que vous effectuez en Israël. Peut-on dire que cette visite entre dans le cadre de la recherche d'un rôle plus efficace pour l'Europe dans le processus de paix ? Que pensez-vous de l'insistance mise par les Etats-Unis à tenir l'Europe à l'écart de ce processus ?

- LE PRESIDENT.- Tout d'abord, permettez-moi de préciser que je me suis déjà rendu en visite officielle en Israël en 1982. C'est également le cas pour la Jordanie où j'ai effectué une première visite en juillet 1984.

- S'agissant du rôle de l'Europe dans le processus de paix et de l'attitude des Etats-Unis, il convient de clarifier les choses.

- Le cadre de ce processus est différent de celui que la France avait imaginé, c'est-à-dire une conférence internationale sous l'égide des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Mais l'essentiel est que la négociation réussisse.

- L'Europe - et la France en particulier - n'en est pas moins désireuse de jouer un rôle qui reflète davantage ses aspirations et les responsabilités qu'elle assume dans le monde. Il y a là aussi, une amélioration puisque l'Europe sera associée aux travaux du groupe sur la sécurité et le désarmement et qu'elle s'est vu confier la responsabilité du groupe sur le développement économique régional. Mais ce n'est pas suffisant. On peut se demander si le coparrainage actuel

par les Etats-Unis et la Russie correspond encore aux réalités mondiales et, surtout, s'il correspondra aux réalités et aux responsabilités qu'il faudra assumer, lorsque la paix sera à notre portée.

- La France, qui n'est pas un pays de la région ne prétend se poser ni en médiateur, ni en juge. Mais elle estime que son poids historique, les amitiés dont elle dispose dans la région, son appartenance à la Communauté, son approche sans exclusive des problèmes et les responsabilités qu'elle exerce en tant que membre du Conseil de Sécurité la mettent en situation d'être utile. Certaines parties, en effet, lui font confiance, l'écoutent et lui demandent d'être active. Elle reste disponible.\

QUESTION.- Quelle évaluation faites-vous des relations arabo-françaises ? En dépit de leur enracinement dans l'histoire, ces relations, faites de compréhension et de respect mutuels, n'ont-elles pas souffert de la crise du Golfe ? Par quelle voie, à votre avis, pourrait-on réchauffer ces relations ? Beaucoup croyaient au Proche-Orient que la France conserverait, dans la crise du Golfe, une position différente et qu'elle ne participerait pas militairement à la guerre £ qu'aimeriez-vous dire à ce propos et quelles sont les raisons qui ont incité la France à jeter tout son poids derrière l'initiative américaine ?

- LE PRESIDENT.- Il a pu y avoir, ici où là, des difficultés de compréhension, voire de malentendus. Mais chacun connaît la position que nous avons adoptée dès l'origine de la crise du Golfe. Elle a consisté à rechercher toutes les voies possibles d'une issue pacifique dans le respect du droit et, devant l'échec de ces tentatives, la France a assumé toutes ses responsabilités sur le plan international, notamment en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité. Je rappelle d'ailleurs que des pays arabes et non des moindres, ont participé à la coalition et qu'ils ont félicité la France pour les positions qu'elle a adoptées et pour son action.

- Par ailleurs, l'intérêt que la France porte au monde arabe, au Maghreb comme au Machrek, n'est pas affaire de circonstances et ses liens politiques, culturels et historiques avec ces ensembles non plus. Je crois que tous nos partenaires le reconnaissent, de même qu'ils apprécient notre disponibilité à coopérer avec eux pour la paix, la stabilité et le développement.\

QUESTION.- Le rôle que joue l'ONU dans l'imposition des sanctions à l'Irak paraît douteux à beaucoup en raison des souffrances auxquelles le blocus et l'embargo exposent le peuple irakien. Quel rôle la France joue-t-elle dans ce domaine ? Comment alléger les difficultés d'ordre économique dans lesquelles vit le peuple irakien ?

- LE PRESIDENT.- Soucieuse de voir s'établir la paix et la sécurité dans la région du Golfe, la France ne cesse de réclamer de la part de l'Irak, l'acceptation des obligations internationales qui lui incombent et l'application intégrale des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies, expression et garant de la légalité internationale.

- Elle veille, par sa participation aux missions régulières d'inspection chimique, balistique et nucléaire des Nations unies, à ce que l'Irak, dont le régime actuel a remis en cause la stabilité et la paix dans la région, se soumette aux exigences des résolutions 687 et 715 prévoyant l'élimination et le contrôle après destruction des armes de destruction massive.

- Depuis 1991, la France qui fut à l'origine, il ne faut pas oublier, de l'adoption par le Conseil de Sécurité des Nations unies de la résolution 688, mobilisant la communauté internationale pour apporter l'assistance nécessaire aux populations civiles irakiennes dans le besoin, a œuvré pour l'amélioration de la situation humanitaire du peuple d'Irak dont elle connaît les souffrances. Ceci explique sa décision de participer, aux côtés des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, à la création, le 26 août, d'une zone de non-survol dans le sud du pays, pour mettre un terme à la répression exercée par le pouvoir central contre les populations chiïtes. La France se félicite donc du renouvellement, le 22 octobre, du Protocole d'accord permettant le déroulement des programmes humanitaires de l'ONU sur place, venu à expiration le 30 juin et que l'Irak avait jusqu'alors refusé de signer.

- Les sanctions prises contre l'Irak seront levées quand son gouvernement aura décidé d'appliquer toutes les résolutions de l'ONU. Il ne s'agit pas d'affamer l'Irak - et à cet égard chacun sait que l'embargo ne touche ni les denrées alimentaires ni les produits pharmaceutiques - mais de s'assurer du respect des résolutions du Conseil de Sécurité. Des procédures sont prévues pour

à assurer le respect des résolutions du Conseil de Sécurité. Des procédures sont prévues pour permettre à l'Irak d'utiliser ses ressources afin d'acheter davantage de biens de première nécessité à l'étranger mais ce pays a choisi de les ignorer. On ne peut donc dire que la communauté internationale affame le peuple irakien qui traverse effectivement des épreuves auxquelles la France ne reste pas insensible. Je souhaite, comme vous, que cette situation change mais cela dépend, en premier lieu et clairement de l'attitude des autorités irakiennes et d'elles seules..

- Je tiens également à réaffirmer que la France demeure attachée à l'intégrité territoriale de l'Irak. Ce pays a vocation à retrouver, dès qu'il se soumettra pleinement à ses obligations, sa place dans la communauté internationale. Le plus tôt sera, bien entendu, le mieux.\

QUESTION.- Pourriez-vous préciser, pour les lecteurs du Dustour, quel est l'intérêt pour la France, pour l'Europe, pour le monde en général et le monde arabe en particulier, de l'accord de Maastricht ? Quelle idée vous faites-vous, à la lumière de ce traité, du rôle futur de l'Europe ?

- LE PRESIDENT.- Le traité de Maastricht constitue un pas important vers une union plus étroite des Etats qui composent la Communauté européenne. La Communauté et ses Etats-membres apportent depuis longtemps une contribution essentielle à la paix, au progrès économique, au développement dans le monde y compris donc le monde arabe. En instaurant une politique étrangère et de sécurité commune, en permettant la création d'une monnaie unique, en veillant à ce que les citoyens européens et le Parlement qui les représente à Strasbourg soient pleinement parties prenantes au fonctionnement démocratique de la nouvelle Union, le traité de Maastricht donne à l'Europe les instruments qui lui permettront demain de jouer un rôle encore plus actif en faveur de la paix, de la sécurité et de la solidarité entre les nations.\

QUESTION.- Quels sont les domaines dans lesquels la France entend développer ses relations bilatérales avec la Jordanie ?

- LE PRESIDENT.- Nous sommes déjà engagés dans une coopération très active avec la Jordanie. Cette coopération couvre les domaines économique et financier, culturel, administratif et militaire. Un accord permettant le lancement d'une radio francophone sera signé lors de ma visite.

- Outre les domaines dans lesquels notre coopération est déjà bien engagée comme l'archéologie ou l'enseignement du français nous voulons développer nos échanges dans les secteurs scientifiques : la médecine nous offre un champ d'expériences très prometteur, grâce au dynamisme des médecins jordaniens et français. Il n'est guère de domaine dans lesquels nous ne pouvons développer notre coopération. Je souhaite que nous déterminions ensemble les axes prioritaires de cette coopération sur la base de ce qui a déjà été réalisé. Cela sera examiné avec le Roi Hussein lorsque je le recontrerai à Amman.\